

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

PROCÈS-VERBAL d'une **séance extraordinaire** de la Corporation municipale de Saint-Fulgence, tenue le **29 avril 2019** à dix-neuf heures trente à laquelle session sont présents :

Mme Marie-Lise Chrétien-Pineault,	conseillère	district no 1
Mme Dominique Baillargeon,	conseillère	district no 2
M. Henri-Paul Côté	conseiller	district no 3
M. Jean Bolduc,	conseiller	district no 5
M. Martin Morissette,	conseiller	district no 6

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :-

M. Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier

SONT ABSENTS :

M. Gilbert Simard,	maire	
M. Éric Lessard,	conseiller	district no 4

0.- OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE, CONSTATATION DU QUORUM :-

Madame Marie-Lise Chrétien-Pineault, maire suppléant, préside, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose devant le conseil un certificat de signification établi par Benoit Harvey, journalier aux travaux publics et Johanne Larouche, secrétaire, qui attestent avoir signifié l'avis de convocation de la présente séance ordinaire, à tous les membres du conseil dans les délais prévus par le Code municipal du Québec.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :-

C-2019-079

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- 0.- Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum**
- 1.- Adoption de l'ordre du jour**
- 2.- États financiers 2018, adoption**
- 3.- Schéma de couverture de risques révisé, MRC du Fjord-du-Saguenay, adoption**
- 4.- Période de questions du public (exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour)**
- 5.- Prochaine séance ordinaire du Conseil, le 6 mai 2019**
- 6.- Levée de la séance**

2.- ÉTATS FINANCIERS 2018, ADOPTION :-

C-2019-080

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'APPROUVER le rapport financier se terminant le 31 décembre 2018 de la Municipalité de Saint-Fulgence, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton.

3.- SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ, MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY, ADOPTION :-

C-2019-081

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence a collaboré avec la MRC du-Fjord-du-Saguenay à l'élaboration du projet schéma de couverture de risques révisé;

CONSIDÉRANT QUE l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie stipule que le plan de mise en œuvre doit être adopté par chaque autorité chargée des actions et de leurs conditions de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE, tel que stipulé à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie, le projet de schéma doit être accompagné de l'avis de chaque municipalité qui a participé à son élaboration;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la **Municipalité de Saint-Fulgence** adopte le plan de mise en œuvre par les actions et leurs conditions de mise en œuvre sous sa charge en prévision du dépôt du projet de schéma au ministère de la sécurité publique (MSP);

QUE la **Municipalité de Saint-Fulgence** adopte le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC du-Fjord-du-Saguenay tel que présenté;

ET QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du-Fjord-du- Saguenay.

4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (EXCLUSIVEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR :-

Monsieur Marc Fortin, 269 route de Tadoussac :

- **Concernant le schéma de couverture de risques, demande quelles sont les obligations de la Municipalité.**

Monsieur Jimmy Houde répond qu'il faut être capable de réussir à atteindre la force de frappe.

5.- PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, LE 6 MAI 2019 :-

Monsieur le maire informe que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le **lundi 6 mai 2019 à 19 h 30.**

5.- LEVÉE DE LA SÉANCE :-

C-2019-082

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à la levée de la séance à 19 h 42.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ :-

Je soussigné, Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites par le conseil de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Gilbert Simard, maire, approuve toutes les résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142(2) C.M.

/jl